

# Compte rendu du conseil municipal du 22/11/2019

Présents : Mmes Biardoux, Mirat, Malaterre, Mathieu, Joyot  
Mrs Bussy, Monking, Gonthier, Sourd

Excusé : R Charles donne pouvoir à L.Biardoux

Secrétaire de séance : N. Joyot

## 1- Frais de scolarité :

Les frais de scolarité pour les maternelles seront facturés à la mairie de Brassay, Chalaux, Marigny l'Eglise 2000€ par enfant pour l'année scolaire 2018/2019.

DELIBERATION : pour 10

## 2- Indemnité du percepteur :

- Indemnité de conseil au taux de 100%
- Pas d'indemnité de confection des documents budgétaires

3- Autorisation comptable à payer les dépenses d'investissement ne faisant pas l'objet de crédits reportés dans la limite de 25% des dépenses de l'exercice précédent.

DELIBERATION : pour : 10

4- DCE 2019 sera versée courant 2020, elle couvrira une partie des frais des panneaux de rues.

DELIBERATION : pour 10

## 5- Médecine du travail

Le service de médecine pour les agents communaux est organisé par le centre de gestion : 93,58€ par agent et par an.

DELIBERATION : pour 10

6- Titularisation de Damien GOFFART  
Sa titularisation au 1<sup>er</sup> décembre 2019

DELIBERATION : pour 10

## 7- RIFSEEP

Mise en place du IFCE pour Damien GOFFART  
Maintien CIA pour Angélique BERNARD

DELIBERATION : pour 10

8- Bons d'achats pour cadeaux de fin d'année aux agents.

DELIBERATION : pour 10

## 8- Charte fonctionnement lecture publique bibliothèques :

Amélioration du fonctionnement des bibliothèques de l'intercommunalité : mise en réseau du système informatique, créneaux d'ouverture....  
Participation des communes : 1€ par habitants

### 9- travaux :

Pose de poteaux pour éclairage public :

Rue des rentiers : la part communale s'élève à 816,50€

L'huis Gillot : part communale : 345€

Les travaux seront effectués par le SIEEEN

DELIBERATION : pour 10

### 10- conventions :

Un courrier sera adressé aux 3 associations (Carrefour de Dun, Comité des fêtes, SéSA) pour signer une convention avec la mairie pour l'utilisation des locaux.

Commission municipale « activités » :

Quelques réajustements concernant les assurances. La mise en place des conventions pourra se faire à partir du 1er janvier.

### 11- Questions diverses :

- mettre un panneau « Vermot » à l'entrée du village sur la route de Brassy .
- Le panneau « Moulin Tripier » a disparu
- Rajouter un panneau « route du lac des Settons » à l'entrée du Parc côté Dun.
- Déplacer « rue des fleurs » qui se trouve sur un terrain privé
- Déplacer panneau « Huis Gally »
- refaire panneaux : « route du haut du Château »

Voeux du maire : 11 janvier 2020 à 11h.

Fin du conseil : 22h30